



GÉRER LES MINEURS ULTRA-RADICALISÉS

Par Jacques Henri Gentil, Expert des questions éducatives pour Le Millénaire



AVANT-PROPOS

La question de la radicalisation des jeunes en France est devenue un sujet d'une importance décisive sur le plan social et politique. Les attaques terroristes perpétrées par des individus radicalisés ont engendré une profonde remise en question de la cohésion nationale, suscitant des débats intenses sur les causes, les manifestations et les moyens de prévenir ce phénomène alarmant.

Face à ce phénomène complexe, il est impératif de mener une recherche approfondie pour comprendre les dynamiques sous-jacentes à la radicalisation des jeunes en France. Cette étude vise à examiner les multiples facteurs qui contribuent à ce processus, allant des influences socio-économiques aux défis identitaires en passant par les vecteurs de propagande et les failles dans le système de prévention.

Le monde occidental voit en son sein progresser le phénomène de radicalisation des comportements et des opinions. Sur le terrain politique, cela s'incarne à travers la prédominance d'une ultra-gauche qui n'a pas été combattue efficacement tandis qu'au niveau de la société, cela s'incarne à travers la prégnance de l'islamisme qui menace notre art de vivre, nos services publics, notamment l'école, et notre civilisation.

Les enjeux sont multiples et cette étude soulève des questions essentielles pour la société française. Tout d'abord, il s'agit de comprendre comment la radicalisation se produit. Pourquoi certains jeunes basculent, abandonnant les valeurs de la société française comme la tolérance, la laïcité et le pluralisme. Ensuite, il convient d'analyser les différentes formes que prend cette radicalisation, qu'elle soit religieuse, politique ou idéologique, et ses conséquences sur la sécurité intérieure et la cohésion sociale.

Par ailleurs, cette étude s'attachera à explorer les lacunes des politiques de prévention et de lutte contre la radicalisation. Il est en effet crucial d'évaluer

l'efficacité des dispositifs et d'identifier les bonnes pratiques, les initiatives prometteuses qui pourraient être généralisées à l'échelle nationale.

Enfin, cette recherche ne se contentera pas d'analyser la situation actuelle, mais formulera également des propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre. L'objectif est de fournir des recommandations fondées sur les travaux de spécialistes, visant à renforcer la prévention de la radicalisation, à protéger les jeunes vulnérables et à promouvoir les valeurs de paix, de tolérance et de vivre-ensemble. En effet, il s'agit de l'un des plus grands défis que la France affrontera au XXIème siècle. Or, les dispositifs mis en œuvre montrent une réalité contrastée, de nouvelles mesures doivent être envisagées en articulant trois volets : **une simplification administrative** (1), **une évolution du droit** (2) et enfin **une prévention pour réduire le nombre de jeunes radicalisés** (3).

En somme, cette recherche s'inscrit dans une démarche multidisciplinaire et visant à éclairer les débats, à orienter les politiques publiques et à contribuer à la construction d'une société française résiliente, inclusive et sûre pour tous ses citoyens.

AVANT-PROPOS	2
<i>la radicalisation dans la France contemporaine</i>	6
DEFINITION ET EVOLUTION DU PHENOMENE DANS LA France CONTEMPORAINE	6
UN TERME ANCIEN MAIS TOUJOURS D'ACTUALITE	6
UN PHENOMENE QUI CONCERNE LA POLITIQUE, LA RELIGION ET TOUTE LA SOCIETE	7
DEUX RADICALITES DOMINENT L'ESPACE PUBLIC	8
UNE FORTE ACCELERATION DE LA RADICALISATION DEPUIS PLUSIEURS ANNEES	8
LES MESURES MISES EN œuvre FACE A CETTE SITUATION.....	11
LES MESURES ETATQUES : UN REVEIL TARDIF	11
LES SIGNAUX AVANT-COUREURS DES PROCESSUS DE RADICALISATION	13
<i>QUI SONT LES JEUNES RADICALISES AUJOURD'HUI ?</i>	16
LA SOCIOLOGIE DES JEUNES RADICALISES	16
LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION	20
LES TROUBLES ETHNOPSCHIATRIQUES	21
LA NOUVELLE RADICALISATION DES JEUNES	22
DELINQUANCE ET LA RADICALISATION.....	23
COMMENT LUTTER CONTRE CE PHENOMENE ?.....	26
UNE APPROCHE A REVOIR.....	26
LES DISPOSITIFS ETATQUES EXISTANTS	28
<i>LES LIMITES DES REPONSES ACTUELLES FACE A LA RADICALISATION</i>	33
RADICALISATION POLITIQUE : UN TRAITEMENT INEGAL A DES FINS POLITIENNES	33
RADICALISATION ISLAMISTE : UNE PREVENTION SANS PRINCIPES DIRECTEURS	34
LES ACTIONS DE PREVENTION MENEES EN MILIEU SCOLAIRE POUR LUTTER CONTRE LA RADICALISATION	34
LES DISPOSITIFS ETATQUES SPECIFIQUES A L'EDUCATION NATIONALE	35
LA RADICALISATION DES JEUNES	36
LES PRECAUTIONS DU PLAN AU NIVEAU DE L'EDUCATION NATIONALE	38
L'INDISPENSABLE FORMATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS	40
LE GOUVERNEMENT N'A PAS SU ENRAYER LE PHENOMENE	44
<i>GAGNER LA BATAILLE CULTURELLE FACE AUX RADICALISMES.....</i>	47
OPERER UNE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE POUR FAIRE LA GUERRE AUX RADICALISMES.....	47

FAIRE EVOLUER LE DROIT AU REGARD DES ATTENTES DE LA SOCIETE	48
REINVESTIR LA PREVENTION POUR REDUIRE LE NOMBRE DE CAS DE JEUNES RADICALISES	50
CONCLUSION	58

LA RADICALISATION DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE

DEFINITION ET EVOLUTION DU PHENOMENE DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE

UN TERME ANCIEN MAIS TOUJOURS D'ACTUALITE

Le terme de **radicalisation** est actuellement au centre du débat public. Selon le Sociologue Michel Fize, le terme de radicalisation apparaît au XVème siècle. De nos jours il s'agit d'une définition simple « d'extrémisme politique », « d'intégrisme religieux », voire de « fanatisme ». Le terme de radicalisation se définit comme un « *processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel* ». Le sociologue Farhad Khsrokhavar, directeur d'études à l'EHESS, reprend cette même définition de la radicalisation violente comme étant un processus où **un individu ou un groupe adhère à un ensemble d'actions violentes liées à une idéologie extrémiste dont le contenu est politique, social ou religieux, mais en y ajoutant la notion de contestation de « l'ordre établi »**.

La radicalisation violente recouvre trois caractéristiques cumulatives :

- Un processus progressif et incrémentiel ;
- L'adhésion à une idéologie extrémiste ;
- L'adoption de la violence comme mode d'action légitime.

Pour Olivier Roy, le terrorisme, qui a pour but de « frapper des civils pour faire passer un message politique », est une chose qui a toujours existé. Ce phénomène s'inscrit donc aisément dans l'histoire et se poursuit à l'ère contemporaine sous des formes variées mais qui conservent les mêmes caractéristiques. Cette radicalité est propre à tout état d'esprit victime, se

nourrit d'un repli et d'une revendication qui doit être menée par la violence pour aboutir à ses fins et n'est donc pas nouveau.

UN PHENOMENE QUI CONCERNE LA POLITIQUE, LA RELIGION ET TOUTE LA SOCIETE

Les mouvements radicalisés terroristes existent dans la sphère politique : à **l'extrême gauche** avec Action directe, à l'origine de plus de 80 attentats ou assassinats sur le territoire français entre 1979 et 1987 ; la Fraction armée rouge (Rote Armee Fraktion), surnommée aussi la bande à Baader et les brigades rouges italiennes (Brigate Rosse) qui ont assassiné l'ancien chef du gouvernement Aldo Moro en 1978. Les loups solitaires sont rares, on compte le terroriste « Carlos », de son vrai nom Ilich Ramírez Sánchez.

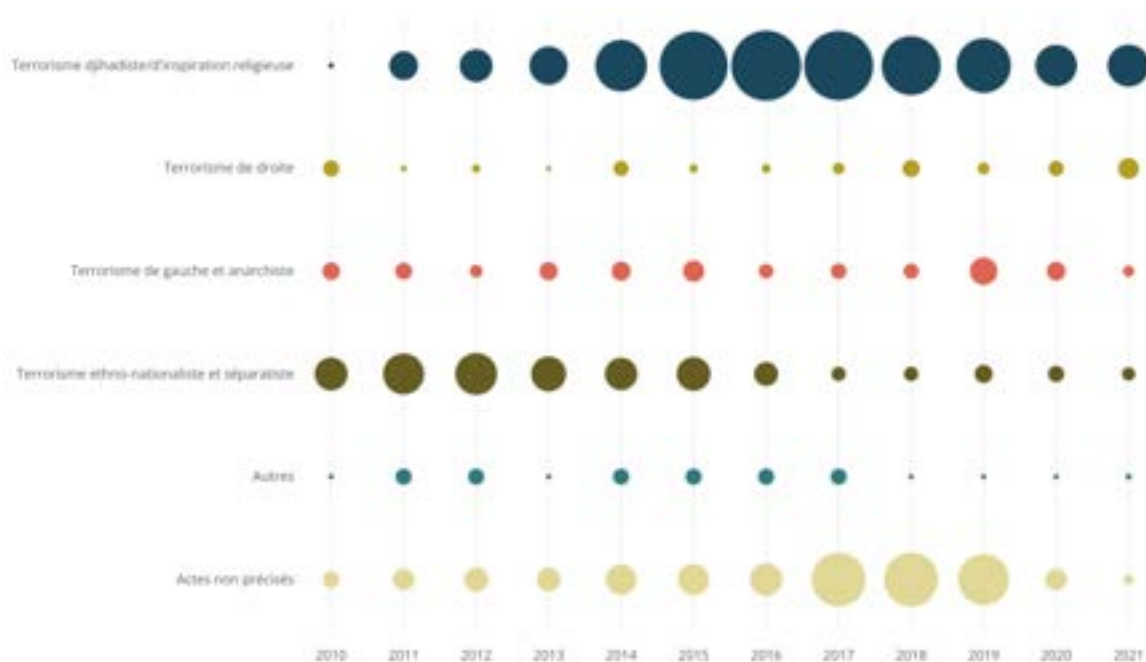
A **l'extrême droite**, en France, on trouve les anciens groupes comme les ligues, la Cagoule, les croix de feu, les ligues. En Italie, avec le Movimento Politico OrdineNuovo (le Mouvement Politique Ordre Nouveau) est un groupe armé d'extrême-droite italien de 1969. On trouve plus de les loups solitaires à l'extrême droite. Ils commettent attentats très meurtriers, comme ceux d'Anders Behring Breivik, à Oslo et à Utøya ; aux Etats Unis, en Californie à Poway, contre une synagogue. En Nouvelle-Zélande, dans la ville de Christchurch, en mars 2019, contre deux mosquées et qui a fait 51 morts et 49 blessés ; la plus importante tuerie contre des musulmans dans un pays occidental.

La **radicalité existe dans l'activisme local** mené par des mouvements politiques indépendantistes comme l'Armée républicaine irlandaise (IRA), active de 1969 à 1997 et qui a milité pour l'indépendance complète de l'Irlande du Nord vis-à-vis de la monarchie du Royaume-Uni. L'Euskadi ta Askatasuna (ETA) « Pays basque et liberté », organisation terroriste basque indépendantiste d'inspiration marxiste-léniniste active de juillet 1959 à mai 2018 ou encore le mouvement Tigres de libération de l'Eelam Tamoul, organisation indépendantiste tamoule du Sri Lanka fondée en 1976, voire bien d'autres.

A partir des 2015, la prise de conscience du risque terrorisme a été exacerbée. D'autres individus se révélaient avec des actions plus radicales, comme celles de **militants écologistes** (l'écoterrorisme) ou sociales. D'ailleurs à la suite de l'acte XIII (9/02/19) des Gilets jaunes, le secrétaire d'État à l'intérieur M. Nunez, avait déclaré que l'ultra gauche avait infiltré le mouvement avec le soutien de « gilets jaunes radicalisés ».

DEUX RADICALITES DOMINENT L'ESPACE PUBLIC

De nos jours, deux radicalités dominent le monde et leur impact sur la société est réel avec des conséquences mortifères : **la radicalité politique extrémiste et la radicalité religieuse islamiste**. Le graphique suivant montre l'évolution des mouvements radicaux et terroristes depuis 2010 qui montre une évolution significative de la radicalisation religieuse djihadiste.



Arrestations liées au terrorisme dans l'UE (2010-2021)

UNE FORTE ACCELERATION DE LA RADICALISATION DEPUIS PLUSIEURS ANNEES

Dans les années 2010, l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ainsi que l'organisation des Nations unies (ONU) ont permis de diffuser des stratégies d'action. Ces approches mêlaient le

repérage, la détection de signaux faibles et s'appuient sur des indicateurs afin d'identifier non seulement les organisations terroristes mais surtout les processus par lesquels les personnes se radicalisent.

La France est un des pays les plus concernés par la radicalisation islamiste. Il apparaît indispensable de retracer les principales dates qui ont marqué la société française ces dernières années. En 2010, 1 500 personnes étaient parties en Syrie pour combattre dans les rangs de l'État islamique.

L'année 2015 a marqué les esprits avec **l'attentat contre Charlie Hebdo** (7 janvier 2015) et **la prise d'otages dans le magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes** (9 janvier 2015) et **l'attaque du Bataclan** (13 novembre 2015). En 2016, c'est un adolescent turc âgé de 15 ans agresse à la machette un enseignant juif (11 janvier 2016), l'agresseur sera condamné en 2017 à la prison avec un suivi. Ce fut le premier procès terroriste criminel devant le tribunal pour enfants de Paris. Lors de la célébration de la fête nationale, à Nice, un terroriste islamiste fonce avec un camion-bélier sur la promenade des Anglais faisant plusieurs victimes 14 juillet 2016.

Déjà, en 2010, la France était le pays le plus concerné par les violences terroristes. Puis, sur la période qui couvre 2019 à 2022, **les chiffres d'Europol montrent que la France a connu 24 projets d'attentat djihadistes, l'Allemagne 9 et la Belgique 4.**

En 2014, un nombre important de Français radicalisés est parti pour la Syrie et l'Irak, soulevant la question de leur retour sur le sol français. En effet, 1462 français étaient suivis par le service de renseignements. 3142 personnes étaient radicalisées et signalées par le rapprochement des services et 9 % de ces personnes avaient déjà participé en 2014. La proportion de femmes converties était très importante chez les jeunes.

La carte ci-dessous montre que la France a été concernée par 140 arrestations et 5 attentats au cours de 2021, soit les données statistiques les plus importantes en Europe.



Attentats terroristes et arrestations liées au terrorisme dans l'UE (2021)

Ce qui frappe à présent **c'est l'acte mais aussi le lieu et le symbole que le radicalisme attaque**. L'école est devenue un lieu à risque pour les élèves, pour les enseignants et toutes les personnes qui diffusent les valeurs de la République. Le 16 octobre 2020, le professeur Samuel Paty est assassiné par un terroriste islamiste perpétrée le 16 octobre 2020 dans la commune française d'Éragny-sur-Oise, située dans le Val-d'Oise. Le 13 octobre 2023, un professeur du lycée Gambetta à Arras est tué et deux autres gravement blessés lors d'une attaque au couteau par un terroriste islamiste.

LES MESURES MISES EN ŒUVRE FACE A CETTE SITUATION

LES MESURES ETATIQUES : UN REVEIL TARDIF

L'idée de créer un centre de déradicalisation a été première fois exprimée par Manuel Valls. En effet, le 9 mai 2016, 80 mesures de lutte contre la radicalisation djihadiste ont été énoncées dans le cadre de la prise en charge de personnes menacées de radicalisation (800 familles et 1 600 jeunes). Ces centres ont souffert du tâtonnement du manque de conceptualisation, et d'évaluation de leur action. Le rapport sénatorial des sénatrice Esther Benbassa et Catherine Troendlé, en date du 12 juillet 2017, a mis en évidence les manquements du dispositif de déradicalisation. A la suite des attentats de janvier 2015, il a été démontré que durant trois ans des millions d'euros ont été versés sans qu'aucune évaluation n'ait été réalisée. Le rapport sénatorial a donc recommandé la fermeture d'urgence du lieu. Ainsi, le centre de déradicalisation pour les jeunes, inauguré en septembre 2016 à Beaumont-en-Veron dans l'Indre-et-Loire, fut fermé le 28 juillet 2017. Il a coûté 2,5 millions d'euros et n'a quasiment jamais accueillis de pensionnaires.

Le 23 février 2018 montrera la radicalisation le premier ministre Édouard Philippe a présenté **60 mesures ainsi qu'un renforcement du contrôle des écoles hors contrat**. Entre 2019 et 2023, le nombre d'affaires jugées pour terrorisme était 7 fois plus important que pendant les 25 années précédentes. Ce qui interroge est le fait que tout mouvement politique, social ou religieux remettant en cause un ordre établi par des moyens non pacifiques se définit comme terroriste ; pour autant, le phénomène de radicalisation, même violente, ne peut être se réduire au seul terrorisme. Pour le préfet Pierre N'Gahane « il ne s'agit pas de conversions à l'islam, mais au radicalisme, même pour les musulmans ».

En effet, une majorité de radicalisés partagent des parcours de vies qui font état de situation d'échec, de rupture, une quête de sens ou d'identité. Les

personnes qui suivent ces chemins existentiels dévoyés se retrouvent aussi parmi les victimes de sectes, de la drogue ou qui se suicident. Le phénomène de radicalisation est donc à décorrélér de la religion, en ce qu'il représente une identité augmentée par un retour à la vérité révélée qui rassure et accompagne les jeunes dans un monde changeant et anxiogène. Le discours radicalisé aux angoisses ou interrogation existentielles et donne un sens à ceux qui en manquent. Ce paradigme religieux complet explique la force de son attrait. De ce fait, il trouve un écho particulier auprès de la jeunesse en manque de repères. Une grille de lecture du monde leur est offerte. Sa logique est simple, voire simpliste, et repose sur un manichéisme qui partage le monde entre le vrai et le faux, entre le pur et l'impur.

L'Islamisme offre un ensemble complet de réponses aux interrogations et manquements de tout ordre. L'écrivaine et sociologue Mme Chahla Chafic, décrit ainsi **l'islamisme comme un cadre clair et complet dans lequel les jeunes trouvent tout ce qui peut leur manquer : que ce soit le besoin d'ordre ou de rébellion, d'aventure ou de sécurité ; de soumission ou de domination**. Pour certains jeunes, le djihadisme offre une « idéologie politico-religieuse » complète. Pour l'islam, le religieux et le politique sont liés. De même, l'islam offre une grille de lecture globale du monde qui permet de **concilier la revanche historique et mémorielle que veulent imposer une partie des jeunes issus d'une immigration non-assimilée à la France, avec cette lecture civilisationnelle** en offrant un système de valeurs concurrent (mais attractif) à celui de l'Occident.

Les mécanismes de recrutement des islamistes radicalisés montrent une dimension religieuse et une dimension groupale sous-jacente à la radicalisation. Du point de vue religieux, il s'agit d'une organisation selon un « archétype de l'Apocalypse ». Puis un mécanisme d'emprise sectaire se met en place et ajoute une dimension groupale de la radicalisation. Il organise le fanatisme et joue sur la perte de sens du mode occidental et qui engendre pour certain le sentiment d'inutilité, une quête de sens et l'anonymat. Cette déshumanisation rend certains esprits perméables au discours radical.

La radicalisation est un processus qui se construit sur la conversion et l'adhésion qui concerne :

- L'obéissance à une doctrine violente (islam radical contre les infidèles pour les jeunes convertis).
- L'emprise sectaire qui sépare la personne de son environnement pour l'endoctriner.
- La rupture sociale qui canalise une révolte et se nourrit d'un discours radical (religieux, politiques de droite ou de gauche).
- La crise identitaire qui concerne une personne et s'isole socialement qui nourrit une vision fantasmée belle pouvant aller jusqu'à la mort.

LES SIGNAUX AVANT-COUREURS DES PROCESSUS DE RADICALISATION

Les spécialistes ont dressé une grille d'indicateurs dans le cadre des politiques de prévention et d'identification des personnes en processus de radicalisation. Ces indicateurs font état de quatre niveaux de rupture spécifiques :

- Une **rupture avec les institutions sociales et familiales** comme l'école, la famille, les amis et le refus d'activités mixtes (femmes et hommes).
- Une **rupture avec l'environnement et les interactions interpersonnelles** qui engendre un repli sur soi, l'abandon d'activités scolaires ou périscolaires, une désocialisation progressive qui laisse place à une augmentation de la fréquentation des réseaux sociaux avec une prégnance pour les sites à la spécificité radicale ; l'adoption de nouveaux comportements liés à l'alimentation, la tenue vestimentaire.
- Une **rupture avec les discours officiel et l'adoption de propos excessifs**, voire de théories exclusives concernant une religion ou une idéologie, l'expression de contestation par rapport à l'enseignement académique, le fait de tenir un discours politique, religieux ou social extrémiste en accord avec les thèses antisémites, complotistes, communautaires, identitaires ou victimaires.

- **Une rupture avec le cadre légal** en tenant des propos antisociaux ou violents, des discours rejetant le vivre ensemble, le refus affiché de la société occidentale, la qualifiant de « matérialiste », « consumériste » et « impérialiste ».

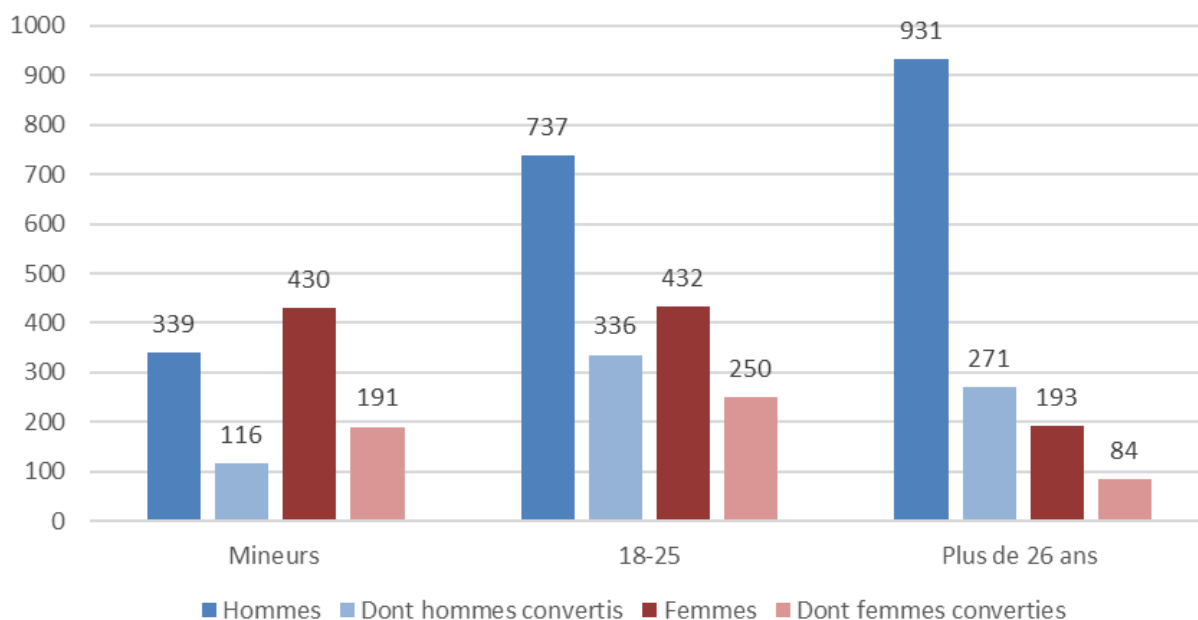
A cette liste, il convient d'ajouter un ensemble de stratégies pour dissimuler l'appartenance à une mouvance politique ou religieuse en cachant ses contacts, des sites Internet ou des livres. A l'inverse, d'arborer ostensiblement les signes spécifiques d'une appartenance religieuse ou politique.

Toutefois, **même ces éléments, qui apparaissent clairement identifiables demeurent limités.** Les indices qui peuvent alerter sur l'éventuelle radicalisation d'une personne va concerner prioritairement une stratégie de dissimulation pour ne pas éveiller les soupçons et protéger un espace transgressif. Une personne qui se radicalise peut cacher volontairement ou non, sur les conseils de recruteurs potentiels, ses intentions. Puis, un comportement de mise à l'écart d'activités ou de personnes auparavant côtoyées. Ceci s'ajoute à la rupture avec son ancien environnement et un isolement.

Seulement, **la pratique montre que l'identification n'est ni exacte ni efficace.** En effet, le 12 octobre 2019, un informaticien de la direction du renseignement de la préfecture de police a tué quatre de ses collègues à coups de couteau. **La radicalisation s'infiltré et peut frapper même au centre des services de renseignement et de surveillance car l'islamisme a réussi à s'immiscer dans de nombreuses administrations, parfois à des postes à responsabilité.**

D'une façon générale, la radicalisation à caractère religieux qui pousse à la pratique très ritualisée, voire drastique et suivie, provoque un net changement dans l'apparence vestimentaire et physique. La personne en voie de radicalisation a recours à une rhétorique intransigeante et propagandiste souvent inspirée par internet et les réseaux sociaux. Ce

durcissement du discours peut exprimer une forte hostilité à la République, à la laïcité, à l'Occident, voire aux Francs-maçons, aux « Illuminati » et aux « juifs sionistes ».



Répartition par âge et par sexe des personnes radicalisées parties en Syrie en 2015.

En 2015, les chiffres collectés concernant **les 3 062 personnes parties en Syrie** faisaient état d'une part importante de mineurs. En effet, il y avait 769 mineurs, un quart étaient mineurs (25,1%), dont 40% de convertis, soit 307 jeunes.

QUI SONT LES JEUNES RADICALISES AUJOURD'HUI ?

LA SOCIOLOGIE DES JEUNES RADICALISES

Il existe deux grands axes de radicalité : la radicalité contestataire, qui s'oppose à un système excluant ou jugé immoral, et la radicalité offensive, qui cherche à imposer son système de valeurs et sa vision. Une étude menée par deux sociologues, Laurent Bonelli et Fabien, a affiné ces éléments pour dégager une typologie des jeunes radicalisés. Ils ont étudié 133 dossiers de mineurs à la demande de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse qui a souhaité conduire une étude sur la sociologie des jeunes radicalisées. La socialisation des jeunes est mise en évidence au travers de deux sphères qui sont la famille et les pairs. Ces deux « pôles d'affiliation » au sein de l'école et hors de l'école confrontent des formes de « régulation ». Il existe en effet des familles qui encadrent les jeunes ou au contraire se désinvestissent. Dans ce dernier cas, l'intégration des jeunes dans les groupes extérieurs à la famille va suivre deux modalités qui seront soit faibles soit fortes.

Les jeunes radicalisées représentent un agrégat hétérogène. Les auteurs préfèrent employer le terme de « radicalité » plutôt que « radicalisation » et « violence politique référence islamique » au lieu de djihadistes. La radicalité recouvre une sociologie variée. Le tableau ci-dessous reprend les éléments fournis par Bonelli et Carrié¹.

¹ [La fabrique de la radicalité](#). Une sociologie des jeunes djihadistes français de Laurent Bonelli et Fabien Carrié, Seuil, 2018 repris par la DPJJ.

	Radicalité individuelle		Radicalité collective	
	Radicalité apaisante	Radicalité rebelle	Radicalité utopique	Radicalité agonistique
Garçons	33%	50%	69%	88%
Filles	67%	50%	31%	12%
Genre majoritaire	Féminin, tourné vers soi et l'intime	Mixte, colère tournée vers la famille et la société.	Mixte	Masculin
Identité	Forte Vêtements, pratiques, engagement individuel	Faible Oscillation et engagement individuel	Forte Vêtements, pratiques, engagement collectif	Faible Engagement dans un collectif juvénile alternatif
Structure familiale	Forte conflictualité familiale Faible encadrement parental	Forte conflictualité familiale Fort encadrement parental	Faible conflictualité familiale Fort encadrement parental	Forte conflictualité familiale Faible encadrement parental
Quête spirituelle	Apaisement par rapport aux violences subies Reconfiguration des désordres familiaux par rapport corps et la sexualité	Opposition violente au cadre familial	Héritage familial et scolaire refusé Investissement intellectuel	Utilisation du registre radical dans le monde des bandes et dans les relations des institutions d'encadrement
Type d'acte	Religiosité Sympathie pour le djihad Pas passage à l'acte	Discours de radicalité Rébellion contre la famille Violence et attentats sans organisation	Départ en Syrie Projet latent organisé Djihadistes de clavier	Apologie du terrorisme Justification des attentats Diverses provocations contre la police

La description sociale des types apaisants, agonistes et rebelle ne porte pas de projet idéologique mais s'inscrivent dans un registre de revalorisation de soi dans les interactions plus discursives.

De même que la radicalité rebelle, la radicalité utopique des classes populaires montre des parents issus d'une immigration récente qui voient

l'arrivée en France comme une promotion sociale. **Cette « trajectoire ascendante » leur fait rompre progressivement le lien avec le pays d'origine.** De ce fait l'intégration des parents à la société se fait par un investissement important dans la scolarité des enfants, avec un principe fort : la restriction des fréquentations hors du cercle familial. Toutefois, la méritocratie française montre souvent un visage cruel pour le jeune issu de l'immigration qui se trouve en situation d'échec scolaire. Pour lui, cette lutte de classes devient insurmontable et cet échec est vécu comme un rejet. **Il va alors chercher à s'inscrire dans un registre communautaire fantasmé** : critique de la société, du modèle parental, auto-conviction du choix du rejet de l'école. Le désajustement de l'investissement parental par rapport à l'enseignement ne fait que renforcer le repli sur soi et le rejet de la société.

Il n'existe pas de continuité et d'évolution systématique de la radicalisation avec des signaux faibles vers l'action violente. De même, ce n'est ni le désengagement parental ni le communautarisme qui forment le terreau du radicalisme. La référence aux groupements terroristes se fait parfois comme provocation à l'attention des pouvoirs publics plus qu'une adhésion entière à une cause violente. **Le rejet de l'État et de ce qui est appelé « la trahison de l'école » constitue l'expression d'une frustration dont l'effet ne fait qu'accroître la stigmatisation de celui qui la vit.** Le phénomène de bandes va l'inscrire dans un registre subversif de recodage comportemental et la conscientisation, apporte un nouveau positionnement social. L'entraînement dans une vision utopique a montré une image de l'État islamique idéalisée. Ces jeunes vont créer le Shâm ; le paradis sur terre. Cependant, ces mouvements mutent avec le temps et les événements.

Sur les 64 personnes condamnées pour des faits de terrorisme et suivies par le programme de déradicalisation depuis 2018, il n'y a eu aucune récidive. Ce taux de réussite apparaît engageant. Il convient toutefois de nuancer ces données. En effet, **la radicalisation de nos jours concerne les jeunes aussi bien dans des discours que dans des actes connotés religieusement ou non.** En effet, la radicalité exercée par certains jeunes les mène à commettre moins d'action organisées mais plus des actions violentes radicales

spontanées. Parmi les personnes mises en examen, les jeunes filles apparaissent comme étant plus virulentes et prosélytes que les garçons.

Les groupes terroristes tels qu'Al Qaïda et l'État islamique, ayant été mis en échec, laissent la place à une évolution de la radicalisation qui touche plus particulièrement les personnes psychologiquement perturbées et même psychotiques. Le discours des recruteurs évolue en fonction du public auquel il s'adresse. **Les jeunes radicalisés qui s'engageaient pour l'aventure guerrière du djihad ne sont plus les mêmes qui attaquent une foule au couteau ou à la voiture bélier.** Les « nouveaux radicalisés » sont des jeunes schizophrènes qui passent par la paranoïa violente. Des personnes radicalisées présentaient des problèmes psychopathologiques mais l'adhésion à une idéologie n'est pas en soi psychiatrique. En effet, sur 60 personnes concernées, seuls 4 ou présentaient les symptômes de pathologie psychiatrique. Pour certaines d'entre elles, la consommation de cannabis de manière régulière depuis de longues années les a rendu perméable aux discours radicaux. L'usage de stupéfiants, comme le cannabis, fait encourir le risque de perception psychique et psychiatrique altérée. Lorsqu'un jeune a commencé depuis ses 12 ans à consommer quotidiennement entre 15 à 20 joints de cannabis par jour, passé ses 18 ans, il court le risque de souffrir de délires paranoïaques.

Depuis, plus de cinq ans, une évolution du phénomène de radicalisation a été constatée. Elle incorpore des troubles psychologiques et psychiatriques profonds. Ce phénomène ne concerne pas seulement les garçons mais aussi les filles. Cette évolution montre aussi que la radicalisation revêt maintenant un caractère social, selon Serge Hefez. La radicalisation n'est plus exclusivement réservée au phénomène religieux. **Elle regroupe plusieurs éléments sociétaux qui s'agrègent dans un ensemble de mal-être et de questionnement existentiel, dont les réponses sont apportées par les discours simplistes et radicaux.** Le questionnement existentiel trouvant ainsi les réponses conforte la personne sur cette voie. Pour ce qui concerne la théorie du « loup solitaire » dont le but est d'agir contre des individus par des violences contre une foule, ce sont personnes qui souffrent de troubles

psychiatriques paranoïaques. Cette catégorie de terroriste est fréquemment vue dans le courant de l'idéologie politique d'extrême droite. A présent, elle concerne aussi des individus issus de la mouvance religieuse islamique radicalisée.

À la suite des attaques terroristes du 7 novembre 2023 contre l'État d'Israël, le procureur antiterroriste, Jean-François Ricard, s'est exprimé en évoquant **un « phénomène nouveau » concernant la participation de très jeunes majeurs ou des mineurs à des projets d'actions violentes**. En effet, depuis 2020 il y a une augmentation de cette menace. **L'ensemble des projets d'attentats déjoués en France en 2023 ont été le fait de mineurs, une douzaine a été mis en examen pour terrorisme, contre étaient quatre en 2022. La France compte actuellement 4 900 personnes fichées pour radicalisation, dont 182 mineurs**. Récemment, un adolescent 16 ans, inconnu de la justice, a projeté un attentat dans le quartier de la Défense pendant les Jeux Olympiques. Un autre jeune de 14 ans préparait un attentat contre un centre commercial à Lille et un autre du même âge en Alsace.

LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Pour les jeunes issus de l'immigration, la France n'offre plus d'espoir. A quoi la France peut-elle les intégrer ? Nourrit de réseaux sociaux et d'univers médiatiques dans lesquelles seules la popularité et « l'argent roi » sont dignes de respect. Alors, dans une France où le matériel n'est pas accessible, le religieux offre l'espoir de devenir un autre, plus fort.

La radicalisation qui mène au Djihad porte en son sein une dimension égocentrée « romantique » de la recherche de l'aventure qui charme l'imaginaire des jeunes en manque d'avenir. Les plus fragiles psychologiquement deviennent ainsi perméables aux discours de rébellions et d'appel à l'action, même armée. **Porter la barbe et revêtir les tenues religieuses permet d'exister et d'intégrer la Oumma, la communauté des croyants**. Cette appartenance permet de sortir de la foule des anonymes et le discours radical renforce le sentiment de puissance : de confiance en soi. Dans le paysage religieux, peu de croyances montrent une masculinité qui

s'affiche avec fierté. Pour certains jeunes, la vie du prophète Mahomet et son parcours représentent une source d'inspiration. Le Coran rappelle qu'il est issu d'un milieu modeste. Il a connu la révélation, des obstacles et un chemin de vie qui ne fit que le renforcer et qui annonçait son retour en conquérant. Cette épopée inspire et insuffle une vision fantasmée de la religion comme support à toute l'aventure que la propagande djihadiste offre aux jeunes en situation d'échec. Il existe des prédispositions qui sont des raisons sociales, familiales et psychologiques qui rendent les jeunes disponibles à l'embrigadement. Il peut être de type relationnel par l'adhésion à un nouveau groupe ou idéologique par l'adoption d'un nouveau mode de pensée. Toutefois, ce n'est que très rarement cela qui produit un effet de basculement dans la violence. **Car malgré tout, la radicalisation violente n'attire pas seulement des « fous ou des désœuvrés ».**

LES TROUBLES ETHNOPSCHIATRIQUES

Il existe également une série de troubles dits « ethnopsychiatriques » qui concernent principalement **les immigrés de seconde génération**. La perte de repères familiaux, religieux, culturels entraîne une privation identitaire. Même si le fait d'être entouré de pairs peut être un moyen de réinsérer les jeunes, il n'est pas évident que la dynamique de groupe soit forcément vertueuse (le prosélytisme et la contagion psychique). **Les problèmes générationnels des descendants d'immigrés engendrent des pathologies ethnopsychiatriques dont l'islam radical permet une réconciliation intérieure.** De même, les relations entre individus issus d'ethnies différentes, combinant deux origines, engendrent des métis culturels qui parfois s'inscrivent difficilement dans une vue sociale claire. L'ethnopsychiatrie permet de réconcilier les identités fragmentées qu'une personne aura constituées progressivement par une évolution intérieure hésitante. Un cas rapporté dans lesquels une jeune fille dont la mère est métisse d'un père africain et d'une mère française, se voit régulièrement interrogé sur son origine en lui demandant si elle est tunisienne ou marocaine. Elle se convertit la religion musulmane se constitue une identité propre à l'apparence que lui renvoie l'environnement. Avec une amie musulmane, elles suivront un chemin de radicalisation jusqu'à

embrigadement. Un phénomène d'emprise sectaire est parfois à l'œuvre au sein de mouvements religieux radicaux. Ils offrent à la personne en souffrance un cadre réconfortant et structurant.

La déradicalisation est un processus complexe à mettre en œuvre et chaque cas est particulier. Toute prise en charge éducative sera vouée à l'échec si l'engagement dans un processus de radicalisation concerne une psychopathologie.

LA NOUVELLE RADICALISATION DES JEUNES

En 2023, les services du ministère de l'intérieur ont rapporté la radicalisation de 582 mineurs, dont 84 étaient passés à l'acte pour association de malfaiteurs terroristes, 40 d'entre eux ne sont pas passés à l'acte et d'autres ont fait l'objet de procédure pénale. Sur l'ensemble, 95 étaient déjà suivis pour d'autres affaires ainsi que des signalements de radicalisation.

On note une radicalisation des propos de plus en plus fréquentes. Ainsi des lycéens du Val-de-Marne ont griffonné ont écrit des propos insultants les juifs, en Seine-Saint-Denis des cas similaires se sont produits. À la suite de l'attaque terroriste de novembre 2023 contre Israël, des collégiens ont dit « c'est bien fait pour eux » en classe à Paris dans le 16e arrondissement. De même, sur fond de conflit israélo-palestinien, des élèves d'hypokhâgne du lycée Jeanson De Sailly ont tenu des propos violents des menaces verbales. En mars 2024, au cours d'une mobilisation propalestinienne non déclarée par l'IEP de Paris, une étudiante membre de l'Union des étudiants juifs de France a été empêchée d'entrer dans l'amphithéâtre et a essuyé des propos antisémites, un mouvement qui s'est durcit avec l'occupation des locaux.

Les sociologues Serge Hefez et Tobie Nathan proposent d'intervenir en profondeur en s'attaquant au niveau de la constitution du « mouvement social » que représente la radicalisation actuelle. La radicalité de certains jeunes français est sublimée par le chômage, la crise socioéconomique, la simplification du fait historique (colonisation/décolonisation, rapport Nord/Sud). Les supports numériques permettent le partage pratiquement

instantané et sans frontière d'informations, voire des fausses nouvelles, qui structurent une pensée simplifiée : du prêt-à-penser. Ce qui auparavant relevait de la lutte sociale et des revendications économiques, se drape à présent de religiosité ou politique pour mettre en péril les institutions.

Si la plupart des personnes radicalisées ont vécu un sentiment de discrimination, **il existe un processus qui suit une triple ségrégation**. Il y a tout d'abord l'autre, le mal qu'il faut éradiquer. Ensuite, le rejet de l'environnement proche de la famille et l'adhésion à une communauté, la nouvelle famille. Enfin, la discrimination est morale dans la mesure où les discriminations vécues justifient la vision radicale, voire violente vis-à-vis de l'autre que l'on peut physiquement éliminer pour sa cause.

La personnalité d'un individu s'exprime par son engagement politique et moral. La désocialisation, la rupture avec l'environnement et le rejet du « vivre ensemble », deviennent les éléments fondateurs d'un manichéisme qui repose sur l'appartenance ou le rejet. La radicalisation reflète représente l'échec de l'éducation dans sa globalité. La radicalisation est instrumentalisée par des penseurs qui structurent un discours religieux dans un objectif politique. Les méthodes de recrutement sont réfléchies. **Le message peut être réalisé avec efficacité et adaptées pour s'adresser aussi bien à la jeune femme scolarisée et issue de famille catholique qu'à un jeune homme sans diplôme et socialement isolé.**

DELINQUANCE ET LA RADICALISATION

Les recherches sociologiques ne montrent pas de lien de causalité entre la délinquance et la radicalisation. Il existe cependant plusieurs facteurs identifiés comme communs qui justifieraient le passage de la délinquance ou de radicalisation violente. Tout d'abord, le fait que la jeunesse représente un état d'opposition nihiliste générateur de crise ; ensuite, les jeunes sont plus sensibles aux sentiments de détresse et d'injustice. Enfin, ils rejettent toute explication complexe des situations vécues et se montre extrêmement perméable aux versions simplificatrices.

Ces jeunes se retourneraient finalement vers des lieux non-officiels d'information simplifiées au risque de la contamination de discours radicaux religieux ou politiques. Les réseaux sociaux développent l'hameçonnage idéologique et la diffusion de Fakes News. De plus, la banalisation des images violentes rompt ce qui sépare le réel du virtuel confondant ainsi les univers, brisant toute capacité de prise de conscience. De ce fait, une violence extrême peut être exprimée de façon soudaine et disproportionnée sans que les individus prennent conscience de la barbarie de leurs actes.

Il est difficile pour l'Éducation nationale de recréer des espaces de citoyenneté face à ces jeunes. D'autant plus qu'elle doit composer avec des secteurs économiques dont l'objectif est de vendre toujours plus (jeux vidéo, films, musiques) de produits qui banalisent parfois la violence et les algorithmes qui cherchent à flatter les instincts les plus vils des internautes en proposant des contenus extrêmes.

Un jeune sur Internet interrogera les bases de données pour répondre à des questions existentielles qui lui permettront d'avancer dans son développement intérieur. À partir de ce moment-là. Le jeune ne sera sensible aux messages qui vont lui permettre de trouver des réponses, ces éléments lui seront donnés s'appuieront sur ses craintes et ses préoccupations. Si un jeune a des questions, le recruteur aura les réponses.

Le processus de radicalisation se met en place au travers d'une approche éducative : morale, religieuse ou politique. Les réseaux sociaux vont être le moyen de mettre en contact les personnes. Un échec individuel peut devenir une expérience partagée par une communauté qui se rencontre. Cette prise de conscience de groupe évolue vers une politisation des esprits perméables au discours de radicalisation. Ainsi, les « passeurs de sens » offre un prêt-à-penser permettant de répondre à toutes les interrogations qu'elle soit sociale, familiale, sentimentale ou sexuelle.

De nombreux djihadistes français ont été séduits par l'État islamique alors qu'ils ne parlaient pas l'arabe que leurs notions de l'islam étaient partielles. Le recrutement a été effectué à 91 % sur Internet et les réseaux sociaux avec

la diffusion de vidéos qui ne sont pourtant pas violentes mais plutôt chargée de messages subliminaux s'adressant directement la psyché des personnes. La probabilité est de moins 1 pour 1001 jeune tombe au hasard sur un site radical. Dans le cas d'Omar Omsen, un émir (un chef de bande) il parlait en français, il s'adressait aux Français dans une façon de penser française. De nombreux jeunes étaient attirés par des vidéos d'endoctrinement subtilement réalisées mêlant images et musiques. Les spectateurs de ces images devenaient dans le discours des êtres choisis parmi les meilleurs pour accomplir les tâches.

La délinquance et le radicalisme religieux se retrouvent chez des jeunes en situation de rupture sociale de problème identitaire, mais il existe une différence entre la délinquance qui a un objectif économique et la radicalisation islamiste qui a un projet religieux de grande envergure pouvant être violent. Dans certaines situations, **ces deux univers aux modes opératoires proches peuvent se rencontrer sans fusionner et cohabitent dans la clandestinité.** Les personnes radicalisées entre en clandestinité et va modifier son comportement pour ne pas être repéré : mettre en veille ses activités numériques, modifier ses habitudes et les lieux de fréquentation, adapter ses déplacements afin de ne pas être suivi, changer de lieu de résidence, voire modifier son identité. Il n'y a toutefois aucune logique il n'y a aucun continuum entre ces deux sphères. Tout terroriste enfreint de la loi et devient de fait un délinquant, mais tous les délinquants ne sont pas des terroristes.

COMMENT LUTTER CONTRE CE PHENOMENE ?

UNE APPROCHE A REVOIR

Pour rappel, les mouvements terroristes politiques comme l'Ira et l'ETA ont abandonné la violence et déposer les armes. Les mouvements terroristes religieux peuvent suivre la même voie comme au Moyen-Orient après que la Gamaa-al-Islamiya avait cessé tout acte violent, à la fin des années 90. Pour ce qui concerne Al-Quaïda et l'Etat islamique, la question ne semble pas être de mise.

L'approche intellectuelle et laïque de la psychologie française freine sa compréhension du phénomène religieux. Au Royaume-Uni, les pouvoirs publics se sont appuyés sur des représentants du salafisme piétiste les idéologies radicales. De la même façon, au Moyen-Orient, contre la radicalisation à mobiliser les acteurs religieux modérés pour prêcher un islam modéré aux musulmans considérés et perçus comme « égarés ». Ainsi, la promotion d'un islam modéré apparaît dans le texte de la loi dite « séparatisme » du 24 août 2021, confortant le respect des principes de la République. Ce texte considère le religieux comme phénomène central mais néglige la dimension socio-économique, voire politique, de la radicalisation et du séparatisme qu'elle entend combattre.

Une distinction doit être faite entre le groupe et l'individu ; entre la déradicalisation et le désengagement. Il existe une confusion entre les deux concepts. D'un côté, les pouvoirs publics envisagent qu'une personne aura cessé son adhésion à la violence en s'inscrivant dans le cadre d'un islam modéré qui respecterait les valeurs de la République. C'est le « continuum entre religiosité libérale, voire intransigeante et la violence politique » ; or, ce continuum n'existe pas, car une action violente peut-être mise en œuvre sans qu'aucune radicalisation religieuse n'ait été enregistrée, comme ce fut le cas lors de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice.

D'un autre côté, des discours religieux peuvent paraître intransigeants tout en étant opposés à l'action violente. Par exemple, le néo fondamentalisme salafiste axe ses propos sur des questions de mœurs relatifs aux rapports entre les hommes et femmes ou la sexualité. C'est un positionnement qui est radicalement opposé aux valeurs parentales et qui est pourtant dépolitisé. De la même manière, l'imam de Brest, Abou Houdeyfa, dénonçait la musique des jeunes mais condamnait aussi ce qu'il qualifiait d'« attentats barbares » en faisant référence aux attaques du 13 novembre. Très suivi sur Internet, il est devenu une cible idéologique de Daech.

La radicalisation est un processus long qui peut prendre entre plusieurs mois, voire plusieurs années. Les échanges sur les réseaux sociaux ne représentent qu'un impact faible sur le processus de radicalisation. Internet sert par la suite de moyens de communication pour préparer une action violente. **Les arguments mettant en avant la manipulation mentale sont faibles.** En effet, l'enquête menée par Olivier Galland et Anne Muxel (la tentation radicale) d'avril 2018 montre qu'une partie de la jeunesse française possède une d'acceptation importante de la violence. Selon l'enquête de Laurent Lardeux, l'injustice et la discrimination sont des sentiments ressentis de manière forte par les élèves possédant un souhait de réussite important. Ce sont la plupart du temps des jeunes des quartiers populaires ayant foi dans le modèle méritocratie français et l'égalité des chances. L'évolution peut être rapide entre la discrimination, l'attitude protestataire et la radicalisation.

Selon les chercheurs Juliette Galonnier, Stéphane Lacroix et Nadia Marzouki, la lutte contre la radicalisation prend plusieurs formes :

- La contre radicalisation correspond aux **stratégies qui s'adressent aux individus engagés**, voire impliqués dans des actes violents ou dans leur planification. Ce domaine est celui des spécialistes gouvernementaux de sécurité.
- La **prévention de la radicalisation agit en amont avec des équipes pluridisciplinaire** (psychologues, juges, spécialistes associatifs) pour

éviter que les personnes s'engagent dans une voie violente. Ces stratégies doivent mesurer les risques et anticiper les actes.

- Le **désengagement**. C'est l'objectif d'une transformation idéologique qui a pour but le renoncement à l'action violente.
- La **déradicalisation**. Elle est le résultat de l'abandon d'anciens paradigmes politiques et religieux.

Ce sont les services des préfectures qui agissent avec des mises en œuvre fortes dans le cadre de jeunes radicalisés. En cas de départ vers les territoires étrangers, comme en Syrie et en Irak. Le préfet peut ordonner une opposition de sortie du territoire à la demande des parents.

La prise en charge de mineurs radicalisés réunit plusieurs services : la protection judiciaire de la jeunesse, l'administration pénitentiaire, les conseils départementaux, les services de l'éducation nationale, de la santé (les structures de soins dans les centres médicaux psychopédagogique, les hôpitaux de jour), les maisons des enfants et les préfectures. Les Conseils départementaux interviennent au titre de la protection de l'enfance. Des référents « laïcité et citoyenneté » sont déployés dans les établissements scolaires.

LES DISPOSITIFS ETATIQUES EXISTANTS

Les pouvoirs publics ont déployé un ensemble de dispositif afin d'endiguer la montée de la radicalité.

En 2009, la plate-forme Pharos permet de signaler un comportement ou un contenu sur Internet jugé illicite : 80 enquêtes ont été ouvertes à la suite de la publication en ligne de messages soutenant l'attentat en octobre 2020 qui a coûté la vie à Samuel Paty. Pharos a reçu plus de 200 000 signalements de parents.

En 2015, la création de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse crée **la mission nationale de veille d'information qui regroupe 70 référents « laïcité citoyenneté »**. 23 avril 2014, le secrétaire général du

comité interministériel et de prévention de la délinquance de la radicalisation apporte un appui méthodologique et de coordination des plans d'action de la prévention. Parmi les ministères impliqués dans Le plan national de prévention de la radicalisation se trouvent le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En janvier 2015, à la suite des attentats de Charlie hebdo, un plan de lutte antiterroriste sera instauré.

23 février 2018, le premier ministre décide de la prise en charge des mineurs dans le cadre de la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique. Une expérimentation de trois ans sera menée par les services de l'aide sociale à l'enfance de la protection judiciaire de la jeunesse qui mettra en place des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert. Le plan national de la prévention de la radicalisation du 23 février 2018, qui définit cinq axes et 60 mesures possibles pour « réunir les esprits contre la radicalisation ». Ces mesures associeront pleinement les acteurs de l'Education nationale.

La prise en charge et le suivi des jeunes radicalisés au niveau départemental est assuré par le groupe d'évaluations départementales (GED). Cette cellule composée du procureur, des renseignements territoriaux, de la DGSI, des forces de l'ordre et des services sociaux et pénitentiaires. Le GED, dirigé par le préfet, détermine le niveau de radicalisation. En complément de ce dispositif de suivi se trouve la cellule préfectorale de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles (CPRAF). Un représentant de l'Education nationale participe aux réunions afin de suivre le jeune signalé mais non inculpé pour des faits de terrorisme. En fonction des personnes, le suivi sera adapté spécifiquement au jeune et sa famille. Au niveau communal, une charte de confidentialité est proposée au Conseil municipal, voire intercommunal de sécurité de délinquance en matière de prévention de la radicalisation violente. Au niveau de l'établissement scolaire, la prévention de la radicalisation suit une approche socio-éducative. Le chef d'établissement qui préside la cellule de veille, à laquelle participe l'adjoint, un conseiller principal d'éducation, assure un suivi régulier avec les

partenaires pour partager des informations et apprécier le degré de gravité des situations. Le chef d'établissement organise les modalités de prise en charge. Le travail s'articule avec le référent de la CPRAF et le référent départemental de la prévention de radicalisation. Ils instaurent un dialogue avec les parents pour maintenir un lien de confiance.

Mais c'est le Plan national de prévention de la radicalisation, intitulé « Prévenir pour protéger », qui marque une étape dans la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour prévenir la radicalisation et protéger les jeunes. Il oriente la politique de prévention avec 60 mesures, réparties en 5 axes.

Ce programme énonce les principes suivants :

Prémunir les esprits contre la radicalisation :

- Sensibiliser les jeunes aux dangers de la radicalisation.
- Former les acteurs éducatifs à détecter les signes précoces.
- Mettre en place des actions de prévention à l'école et hors de l'école.

Compléter le maillage détection/prévention :

- Renforcer la coopération entre les services de renseignement et les acteurs locaux.
- Mettre en place un numéro de signalement (0800 005 696).

Comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation :

- Développer la recherche sur la radicalisation.
- Analyser les parcours des individus radicalisés.

Professionaliser les acteurs locaux et évaluer les pratiques :

- Former les professionnels de terrain à la prévention.
- Évaluer l'efficacité des dispositifs mis en place.

Adapter le désengagement :

- Proposer des solutions pour accompagner les individus désengagés.
- Travailler avec les familles et les communautés pour prévenir la récidive.

Les enseignants, les travailleurs sociaux, les animateurs et les médiateurs doivent suivre le plan national de prévention de la radicalisation qui dresse une liste d'indicateurs pour alerter les personnels éducatifs :

Les indicateurs d'alerte :

- Changement radical de comportement dans l'expression des croyances religieuses politiques ;
- L'isolement social et la rupture avec les activités habituelles ;
- L'adoption de discours extrémistes contre certains groupes ou les institutions ;
- La modification de l'apparence physique vestimentaire ;
- L'intérêt pour des activités des sujets liés à la violence au terrorisme.

Pour lutter et prévenir la radicalisation, les enseignants, les travailleurs sociaux, les animateurs et les médiateurs devront :

- Repérer et signaler les jeunes en risque de radicalisation. À ce titre, un numéro vert a été établi.
- Informer les jeunes à des actions de prévention à l'école hors de l'école sur l'étranger la radicalisation est maintenant disponible mettre à disposition des acteurs des supports pédagogiques.
- Établir des relations de travail avec les acteurs de terrain comme des collectivités territoriales et les associations en partenariat avec l'État dans la prévention de radicalisation.
- Se référer aux mesures de prévention établie par le plan national de prévention de radicalisation.

Au niveau national, la formation des personnels est assurée par les référents radicalisation de manière régulière et soutenue par les équipes académiques et des séminaires sont organisés. La méthodologie des programmes de déradicalisation nécessite une approche par paliers et les spécialistes des sciences sociales doivent intervenir comme acteurs clé de la lutte contre la radicalisation.

En effet, les spécialistes des sciences sociales permettent de :

- Développer **une approche psychologique et communicationnelle** pour comprendre leurs motivations et les facteurs individuels menant à leur radicalisation.

- Engager un dialogue ouvert avec les personnes radicalisées, puis proposer des discours argumentés contraires aux idées extrémistes.
- Désengager les personnes par la déconstruction des croyances extrémistes.
- Organiser des conférences et **des débats sur la tolérance**, la diversité et la citoyenneté pour sensibiliser les individus aux dangers de la radicalisation.
- Proposer **un soutien psychologique**, éducatif et professionnel pour faciliter la réinsertion sociale des individus radicalisés.
- **Impliquer la famille**, les amis et la communauté dans le processus de déradicalisation.
- **Mettre en place des réseaux** pour soutenir les individus en processus de déradicalisation.
- **Personnaliser les programmes aux besoins** des personnes avec des activités éducatives, artistiques, sportives et aussi religieuses.

LES LIMITES DES REPONSES ACTUELLES FACE A LA RADICALISATION

RADICALISATION POLITIQUE : UN TRAITEMENT INEGAL A DES FINS POLITICIENNES

Nous l'avons mentionné, la radicalisation des jeunes (-25 ans) peut s'opérer dans le champ politique en sus du cas particulier islamiste.

Cela s'incarne avec à la fois des militants dits « d'extrême droite » et des militants dits « d'extrême gauche ». Selon les fichiers du ministère de l'Intérieur, **il y aurait environ près de 10 000 militants fichés de l'ultra droite ou de l'ultra gauche, avec une forte proportion de jeunes de -25 ans.** Lorsque l'on regarde la répartition par couleur politique, **il y aurait environ 1 500 à 2 000 militants d'ultra droite, soit moins de 20% pour 80% de militants d'ultra gauche.**

Or, si le Gouvernement a pris des mesures adéquates telles que le fait de prononcer des dissolutions d'associations radicales ou encore d'interpeller certains militants opérant à la limite du droit, **sa stratégie n'est pas efficace car elle est faite à des fins politiciennes.** En effet, **se plaçant au centre du débat politique, le Gouvernement a choisi la doctrine du 1 pour 1.** De ce fait, dès qu'il dissout une association d'ultra-gauche violente ou écoterroriste, il veut compenser en dissolvant une association d'ultra-droite. Seulement, cette stratégie ne peut pas être efficace au regard de la prédominance de l'ultra-gauche dans les milieux radicalisés.

Il serait plus judicieux de mettre le paquet administratif pour combattre les associations d'ultra-gauche.

RADICALISATION ISLAMISTE : UNE PREVENTION SANS PRINCIPES DIRECTEURS

LES ACTIONS DE PREVENTION MENEES EN MILIEU SCOLAIRE POUR LUTTER CONTRE LA RADICALISATION

Il convient de prendre en considération les exemples internationaux et d'établir des collaborations intergouvernementales au travers de programmes d'échanges de bonnes pratiques, de diffusion d'informations et de développer des programmes européens et internationaux.

Au niveau international, l'Unesco a développé un guide à l'intention des décideurs politiques dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation. Rappelant ainsi que la réponse sécuritaire est insuffisante et que face à l'extrémisme violent il est nécessaire de recourir à « la puissance douce » de l'éducation.

Au niveau européen, les conférences de *Radicalisation Awareness Network* (RAN), réunissant plus de 2 000 spécialistes, ont permis la réalisation d'un manifeste pour l'éducation pour prévenir l'extrémisme violent. Le transfert d'expérience et l'échange de bonnes pratiques était au centre de ces échanges. Les programmes de lutte contre les radicalisations violentes et l'embrigadement des individus dans des mouvements extrémistes violents ou terroristes en Europe. **La France a instauré programmes pour déradicaliser les jeunes à risque ou impliqués dans des activités extrémistes en les désengageant par des d'environnements radicaux et en les réinsérant socialement.** L'Allemagne travaille avec les acteurs locaux et les communautés pour détecter les signes de radicalisation. Au Royaume-Uni, des programmes de déradicalisation incluent l'approche psychologique, des discussions ouvertes et des contre-discours avec les personnes emprisonnées et celles à risque. Le Danemark favorise les stratégies et les bonnes pratiques en matière de prévention via le réseau européen de sensibilisation à la radicalisation. La Belgique a mis en place un programme de « prévention de la radicalisation violente ». L'efficacité des

programmes mis en œuvre dans les pays européens reste encore à démontrer faute d'évaluations pertinentes et à cause d'un traitement individualisé de la déradicalisation.

En France, les politiques publiques ont décidé la mise en œuvre de « parcours citoyen » dont l'objectif est de former les citoyens de demain. En outre, des programmes des « Cadets de la sécurité civile » et les « Elèves assistant de sécurité » permettent de sensibiliser jeunes sur les comportements de prévention et de développer le sens civique.

Ces dispositifs déploient **des modules d'enseignement** comme :

- l'enseignement moral et civique
- l'éducation aux médias et à la formation
- la transdisciplinaire été et la construction de la pensée critique
- l'approche nuancée et objective de l'histoire des idées et des faits religieux.

LES DISPOSITIFS ETATIQUES SPECIFIQUES A L'EDUCATION NATIONALE

En 2022, on compte 12.8 millions d'élèves en France dont 3.4 millions de collégiens, 2.3 millions de lycéens et environ 900 000 enseignants.

Les politiques publiques du ministère de l'Education nationale ont pour objectifs de permettre la construction d'un élève citoyen et l'émancipation du jeune afin qu'il puisse discerner les dangers. Pour ce faire, le ministère mobilise les acteurs pour agir en amont et enrayer le processus de radicalisation. Aussi, dès 2014, il fut décidé d'instaurer une prévention de l'ensemble des radicalisations violentes. En 2018, après sa réactualisation, le livret « Prévenir la radicalisation » pour sensibiliser la communauté éducative aux signaux faibles qui doivent alerter sur une situation de radicalisation.

Le ministère a décliné en milieu scolaire un programme qui repose sur quatre axes. **La prévention primaire** dont l'objectif est le développement de la résilience des élèves pour diminuer les situations de radicalisation, **la construction d'une citoyenneté active, le développement du sentiment**

d'appartenance à une société et la construction de l'esprit critique. L'éducation aux médias et à l'information (l'EMI) représente la pierre angulaire de la prévention aux théories complotistes, Internet est devenu un véritable incubateur d'idées extrémistes. Le ministère de l'Éducation nationale met à disposition des personnels chargés de l'enseignement et de l'éducation des ressources comme Eduscol, le Réseau Canopé et le CLEMI.

Le repérage et le signalement des personnes engagées dans un processus de radicalisation est important et concerne les préadolescents, les adolescents et les jeunes adultes. **Ce processus de radicalisation touche des jeunes en situation d'isolement ou de décrochage.** Il peut concerner aussi des jeunes insérés mais dont l'entourage n'est pas alerté. Ces jeunes peuvent appartenir à toutes les classes sociales. La situation doit être signalée au Centre National d'Assistance et de Prévention de la Radicalisation ou par les États-Majors de Sécurité (EMS) du département. Toute situation préoccupante est signalée au procureur de la République (article 40 du code de procédure pénale) par le personnel de l'Éducation nationale. Lorsqu'un risque de radicalisation est signalé, c'est au service de l'État d'évaluer la pertinence du signalement en GED. Une information est faite au recteur d'académie, l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale ou leur directeur de cabinet, ainsi que le chef d'établissement.

Actuellement, le suivi des jeunes en voie de radicalisation scolarisés s'effectue dans une logique socio-éducative. Le jeune, sa famille et ses proches sont pris en charge. La cellule de veille pluri catégorielle est présidée par le chef d'établissement assure le suivi. Enfin, **la formation des personnels s'effectue dans une logique de coopération et de pluridisciplinarité au cours de séminaires à destination des référents « prévention de la radicalisation » académiques et départementaux et du personnel d'encadrement.**

Malgré les efforts fournis des faits marquants contredisent les dispositifs. Cependant, il convient de conserver une juste proportionnalité dans les actions. En janvier 2015, un enfant de huit ans a été entendu par la police pour « apologie du terrorisme » en déclarant « je ne suis pas Charlie, je suis avec les terroristes ». Dans de tel cas, La radicalisation n'est pas nécessairement phénomène religieux.

Cette radicalité est « un rapport dialectique entre des actes qui transgressent et la réalisation de ses actes ». Il faut prendre en considération la différence entre la radicalité du message et la mise en œuvre d'une violence motivée par une radicalisation religieuse. La provocation n'est pas le passage à l'acte, surtout lorsqu'elle provient d'enfant. Il est difficile de distinguer la révolte adolescente, la provocation idéologisée, la pratique rigoriste d'une religion et la radicalisation avec une violence sous-jacente. Pour certains faits notables, lors des minutes de silence en hommage aux victimes du terrorisme, c'est un rejet des valeurs de la République qui est exprimé avec une identification au terroriste qui rejettent le mode de vie occidental et prônent un discours radical religieux. Aussi, dans certaines situations, un suivi éducatif ou un placement en famille d'accueil peut être envisagé, et les parents poursuivis.

Les jeunes qui radicalisent leur position et qui rejette le mode de vie occidentale se construisent une identité recomposées inspirée d'une culture composite. Ainsi, une jeune femme de 17 ans s'est rapprochée du Salafisme. Elle a respecté un islam rigoureux en se soumettant à la charia. Il est difficile de ne pas penser à l'impact que certains médias peuvent avoir. Pour les hommes, il concerne la recherche de l'aventure et romantisme de nouveau héros ; pour les femmes, c'est la volonté de la pureté et du sens retrouvé. En outre, pour ces dernières, il existe un phénomène de mode. La plate-forme Amazon Prime Video à diffuser un documentaire sur l'ancienne chanteuse de rap Diam's s'est convertie à l'islam et porte le voile. Il est difficile de savoir où commence le documentaire intimiste et où débute le prosélytisme soft.

En effet, la conversion est un phénomène personnel et mis en scène, il devient un message structuré qui va, volontairement ou non, influencer les jeunes qui pourraient se perdre sur le chemin et tomber sous la coupe de manipulateur radicalisés. La recherche de l'accomplissement et de la réalisation de soi est louable. Mais une narration esthétisée de la conversion, un prosélytisme soutenu par un narratif scénarisé vont exercer auprès des personnes qui s'y abandonnent une terrible attirance sur une partie grandissante des jeunes. Il existe un rapprochement entre la jeunesse djihadiste et la jeunesse des partis politiques extrémistes. Un statut social déclassé et le sentiment de dépossession de ses chances et de son avenir. Cet état les rend intellectuellement disponibles aux discours politiques ou religieux de la reconquête de leur destin.

En outre, **il convient de porter une attention toute particulière au « phénomène de mode »**. L'influence que peut avoir l'environnement proche d'une personne est importante dans les phénomènes de conversion. Ce phénomène de mode existe aussi pour ces personnes issues de culture musulmane et qui accentuent cette identité par l'affirmation d'un attachement identitaire esthétique véhiculé par les réseaux sociaux tels que TikTok ou Instagram (influenceuses vivant à Dubaï, port de vêtements islamiques à la mode, comme le Burkini), **ce qui pourrait être appelé l'esthétique islamiste**.

LES PRECAUTIONS DU PLAN AU NIVEAU DE L'EDUCATION NATIONALE

L'explication d'un phénomène ne doit pas être considérée comme une volonté de justification. En effet, il apparaît difficile de pouvoir travailler sur un phénomène aussi complexe que la radicalisation des jeunes sans compréhension de son origine et d'explication sur le processus ne peut être définie en amont. Pour ce faire, un travail en équipe de spécialistes issus de divers domaines doit être articulé pour dégager des axes de lutte contre les processus de radicalisation.

Pour les élèves et les enseignants, les politiques de lutte contre la radicalisation représentent un enjeu de politique publique essentielle. Ce

phénomène grandissant est dangereux pour la société. Outre des dispositifs spécifiques de veille et d'alerte, c'est une politique systémique qui doit être mise en place. Les objectifs sont de préserver la cohésion sociale sans pour autant mettre en jeu l'équilibre difficile du vivre ensemble.

Toutefois, la lutte contre la radicalisation doit prendre en considération le respect des droits de l'homme afin de ne pas empiéter sur les principes fondateurs de la démocratie. De ce fait, l'implication des instruments éducatifs doit être mise en œuvre en amont dans une approche transversale et multidimensionnelle. La question qui se pose est de savoir comment articuler la lutte contre la radicalisation, repérer en amont, de signaler aux autorités toute personne qui s'inscrit dans un processus de radicalité de pensée, voire d'actions tout en devant créer une cohésion et d'instaurer la confiance au sein des salles de classe.

La lutte contre le terrorisme et l'islam radical ne peut se faire au détriment du lien de confiance qui doit exister entre les citoyens et les institutions, surtout dans le cadre du respect des libertés publiques. Le repérage des personnes radicalisées au sein d'un islam intégriste risque de stigmatiser la communauté musulmane qui devient suspecte aux yeux de la population. Il est nécessaire de préserver l'intégrité physique et morale des citoyens musulmans qui participent à la société française. Il faut rappeler que les premières et les plus nombreuses victimes du terrorisme islamique dans le monde sont les musulmans eux-mêmes. Ainsi, l'observation d'un type précis de population renforce un sentiment d'exclusion qui nourrit en retour la qui légitime un processus d'exclusion et de radicalisation.

Pourtant, ce risque existe. **Il est présent et se rappelle aux citoyens, dans le monde, en Europe et en France.** Le phénomène de radicalisation s'installe de manière durable dans nos sociétés. Il convient dès lors de d'avoir la capacité de mener une étude transnationale sur les politiques publics déployés dans la lutte contre la radicalisation, d'être en capacité de les transposer dans les politiques publiques françaises et d'y inclure les spécialistes issus de champs d'expertise variés et complémentaires. Dans ce

sens, l'Education nationale doit conserver son caractère d'inclusion afin de maintenir le lien entre les institutions, la société, les jeunes et leurs familles. Toute politique publique doit être en mesure de donner des résultats tangibles avec des évaluations définies sur des critères objectifs et vérifiables. L'approche doit être critique afin de pouvoir améliorer l'efficacité des dispositifs déployés.

Au Royaume-Uni, **les éducateurs sont obligés de signaler aux autorités les étudiants radicalisés, dans le cas contraire, ils sont sanctionnés.** Toutefois, il convient de rappeler qu'un problème de sécurité doit être traité par des personnes spécialisées dans ce domaine. C'est ce qui fait dire en France que la fonction d'information ne peut se faire sans formation préalable. En outre, un nombre important de professionnels de l'éducation voient d'un mauvais œil le fait de devenir des auxiliaires des forces de l'ordre et que le « repérage des radicaux » ne s'inscrit pas dans leur cadre professionnel qui relève de démissions pédagogiques.

Le personnel éducatif doit être absolument neutre au risque de briser la confiance entre les élèves toute discrimination briserait le lien de confiance. Il est impossible de faire naître des dialogues contradictoires, de générer une réflexion critique et de renforcer la cohésion sociale au sein de l'école sans cette confiance qui est au cœur du lien éducatif. Autrement, un sentiment de discrimination, d'exclusion viendra renforcer les frustrations et les rancunes. Ce qui poussera à devenir réceptif au discours et au processus de radicalisation.

L'éducation transmet des valeurs, élève la dignité et les droits des personnes. Seulement, dans le climat actuel, un professeur d'histoire pourra difficilement aborder le conflit entre Israël et la Palestine, la décolonisation, alors que certains élèves peuvent être issus de familles intégristes rigoristes. Les enseignants reçoivent des menaces de violentes voire des menaces d'assassinat, alors ils s'autocensurent.

Les récents événements montrent qu'ils sont devenus aussi bien des acteurs de la lutte contre les discriminations et la radicalisation mais également des cibles pour les radicalisés. De ce fait, la formation est étoffée par des modules de sensibilisation aux discours radicaux, aux éléments d'identification d'individus sensibles à la radicalisation, la collaboration avec les institutions de la justice et des forces de l'ordre. Les formations peuvent être également des moyens de diffuser des outils d'identification des signaux faibles et des méthodes adaptées à adopter dans ces situations.

Toutefois, il est très difficile de rendre les personnels éducatifs sensibles au discours sécuritaire qui va à l'encontre de leurs principes et leur vocation. Les personnels doivent être soutenus dans leurs activités, protégés par leur hiérarchie. Ils doivent aussi encourager dans leur rôle pour expérimenter des projets innovants au sein des établissements dans le but de :

- Définir des méthodes nouvelles ;
- Conserver la relation de confiance avec les élèves tout en étant un relais auprès des professionnels de lutte contre la radicalisation ;
- Conserver intactes les libertés civiles et le respect des droits de l'homme, de l'éducation et de la citoyenneté, tout en luttant contre le processus de radicalisation ;
- Développer les discours critiques sur la société afin de désamorcer les problèmes qui justifient la radicalisation (racisme, islamophobie) ;
- Mettre en place des lieux de partage et d'échange qui garantisse la liberté d'expression et le respect des personnes ;
- Echanger des informations et des bonnes pratiques lors de points d'étape.

Les politiques publiques ne peuvent faire l'économie de dispositifs au niveau national et européen afin de capitaliser sur la mise en œuvre des méthodologies et d'outils innovant. Un benchmarking est à encourager aussi bien dans le cadre de travaux empiriques que d'études de terrain. Les dialogues entre experts sont également à maintenir afin de proposer des projets efficaces sur le moyen long terme. En 2017, M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, décide la mise en place d'un dispositif

visant à traiter les informations concernant les atteintes à la laïcité. Il convient de s'interroger sur l'efficacité des suites données aux remontées des signalements. En effet, cela n'a pas empêché l'agression d'enseignants.

Les enseignants sont de plus en plus victimes d'insultes, de menaces et d'actes de violence. En novembre 2020, au lycée Gambetta, durant l'évocation de Samuel Paty, une professeure a été agressée verbalement et physiquement par un de ses élèves. L'élève avait des liens avec Mohamed Mougouchkov. Cet homme, né en Russie et originaire de Grouchy, est arrivé en France en 2008. Il a été fiché S le 2 octobre 2023 puis inscrit au fichier de signalement de la prévention de la radicalisation à caractère terroriste en février 2021. Il avait fait l'objet de deux signalements du lycée Gambetta d'Arras. Le 13 octobre 2023, il attaquera et tuera au couteau Dominique Bernard, professeur de français de ce collège. Mohamed Mougouchkov était pourtant scolarisé en BTS puis inscrit à l'université. De ce fait il n'était plus suivi par les services de l'Education nationale.

A Nanterre, un tag avait menacé de mort un professeur d'histoire-géographie au lycée Joliot-Curie. Dans les Yvelines, un professeur d'arts plastique du collège a été hospitalisé après avoir bu lors d'un goûter de fin d'année du détergent donné par un élève. Un élève a été placé sous contrôle judiciaire après avoir proféré des menaces de mort à l'encontre de son professeur de mathématiques, au lycée Blanche de Castille, à Rocquencourt dans le Chesnay. Le 13 décembre 2023, une collégienne a brandi un couteau et a menacé sa professeure d'anglais de vouloir la tuer. Un autre exemple concerne un collège de Libourne en Gironde où des menaces de mort à caractère raciste ont été proférées contre une enseignante.

Il existe encore une multitude de ces exemples. Certains ont fait remarquer qu'une heure seulement tous les 15 jours dans l'enseignement secondaire était bien peu efficace. Aussi, le 22 juin 2023, le ministre Pap N'Diaye a doublé les heures d'EMC avec un volume horaire d'une heure par semaine. Malgré tout, l'impact de l'enseignement civique et moral apparaît bien faible sur les esprits et la radicalisation de la violence des jeunes ne fait que croître.

Les jeunes sont en déphasage avec la réalité vécue et celle qui leur est donnée à voir. Lorsque les valeurs grandissantes de la notoriété et de l'argent possèdent plus d'attrait pour les jeunes. Enfin, évoquer le civisme lorsque les jeunes participent de moins en moins aux élections et qu'aux yeux des jeunes générations les *fakenews* apparaissent plus crédibles que les médias dits « mainstream » posent un problème. Qu'ils soient issus de milieux favorisés ou non, les adolescents tiennent un discours de méfiance à l'égard de l'État. Un discours radical contre l'État de droit est possible car pour eux que ce soit sur les bancs de l'Assemblée nationale ou sur les plateaux, le civisme n'est plus une valeur défendue. Lorsque le « réarmement civique » souhaité par le président Emmanuel Macron est évoqué, la tâche semble être bien difficile à accomplir.

En 2024, le conseil supérieur des programmes a souhaité que trois thématiques majeures soient couvertes : les valeurs de la république et de la laïcité, l'écocitoyenneté et l'éducation au développement durable, les questions numériques l'éducation média et la lutte le cyberharcèlement ; mission d'information du Sénat a relevé en une inflation des thématiques que devait couvrir l'enseignement moral et civique.

La laïcité et les valeurs de la république sont ainsi de plus en plus attaquées dans leur fondement. La loi de 1905 qui pose le principe de séparation de l'instruction publique avec la sphère privée sous-tend que les rituels et les interdits alimentaires par exemple ne peuvent s'exporter au-delà de la sphère privée et que la séparation avec celle publique, laïque, et la privée, pouvant être religieuses, préserve la liberté de chacun.

Si en 2021, plus de 2 000 personnes ont été impliquées dans des phénomènes de radicalisation religieuse violente au sein de filières de recrutement. L'ensemble des projets d'attentats déjoués en France en 2023 ont été le fait de mineurs, une douzaine a été mis en examen pour terrorisme, contre étaient quatre en 2022. En 2024, c'est 500 jeunes qui se trouvent en processus de radicalisation, parmi lesquels 160 étaient très

radicalisés. Actuellement, la France compte 4 900 personnes fichées pour radicalisation, dont 182 mineurs. Récemment, un adolescent 16 ans, inconnu de la justice, a projeté un attentat dans le quartier de la Défense pendant les Jeux Olympiques. Un autre jeune de 14 ans préparait un attentat contre un centre commercial à Lille et un autre du même âge en Alsace.

LE GOUVERNEMENT N'A PAS SU ENRAYER LE PHENOMENE

La Stratégie Gouvernementale pour Lutter Contre le Séparatisme et les Atteintes à la Citoyenneté, annoncée par le Président de la République dans son discours des Mureaux du 2 octobre 2020, repose sur trois piliers fondamentaux : **un pilier régalien, un pilier social et un pilier relatif à l'organisation de l'islam de France**. Cette stratégie est la suivante :

Prévenir et freiner les propositions à visée séparatiste :

- Mettre en place des actions visant à endiguer la propagation de doctrines politiques ou politico-religieuses en rupture avec le pacte républicain.
- Renforcer le service public : garantir le respect des principes d'égalité, de neutralité et de laïcité dans les organismes chargés d'une mission de service public.
- Créer un "déféré laïcité" pour signaler les manquements graves à la neutralité du service public.
- Former les agents publics à la laïcité.
- Protéger les agents publics contre les pressions communautaires avec la création d'un "délict de séparatisme".

Préserver le secteur associatif des dérives séparatistes :

- Contrôler l'usage des subventions par le biais d'un "contrat d'engagement républicain".
- Moderniser le régime de dissolution des associations pour combattre celles prônant la haine, la violence ou la discrimination.

Protéger les droits des personnes et l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Mettre en place une "réserve héréditaire" pour préserver les droits égaux des héritiers.
- Interdire les pratiques dégradantes telles que les "certificats de virginité".
- Renforcer les moyens de lutte contre la haine en ligne.
- Pénaliser les diffusions d'informations mettant en danger la vie privée, familiale ou professionnelle.
- Responsabiliser les prestataires de service dans la lutte contre les contenus haineux.
- Actualiser en profondeur le régime d'organisation des cultes onforter les associations cultuelles en termes de gouvernance, patrimoine et financements.
- Clarifier la distinction entre activités cultuelles et culturelles.
- Lutter contre les ingérences étrangères en rendant obligatoire la déclaration des financements étrangers au-delà d'un certain seuil.
- Mettre à jour la police des cultes pour éviter que les lieux de culte ne soient détournés de leur vocation.

Cette mesure fonde sa légitimité sur une situation qui se dégrade depuis plusieurs années.

Le lundi 26 février 2024, Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale, a annoncé de nouvelles mesures pour détecter précocement les signes de radicalisation chez les jeunes et à leur fournir un accompagnement adapté au sein du système éducatif. La prise en charge de 500 élèves radicalisés au sein de « classes spécifiques » soulève des questions et des préoccupations quant à son efficacité, à son impact sur les élèves concernés et à ses implications sur les principes fondamentaux de l'éducation et de la lutte contre la stigmatisation. Pourtant, la note du 10 février 2007 relative à la prise en charge des mineurs radicalisés précise bien le regroupement des jeunes au sein de même lieu peut entraîner un risque de stigmatisation et de galvanisation. Ce qui va à l'encontre de l'idée de désengagement.

Le 18 avril 2024, le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé des mesures pour lutter contre la violence des mineurs. Par ailleurs, il a tenu à évoquer « l'entrisme islamiste qui va croissant ».

Les principales mesures sont :

- Sanctionner les élèves perturbateurs avec une indication sur le brevet, le CAP ou le bac et mention sur le dossier de Parcoursup.
- Renforcer de la laïcité à l'école contre le « sous-texte identitaire ou religieux »
- Mieux contrôler l'âge des jeunes inscrits sur les réseaux sociaux
- Remettre en question « L'excuse de minorité »

Cette dernière mesure consiste à augmenter les peines encourues par les mineurs ou les soumettre à partir de 16 ans à la procédure de comparution immédiate, comme les majeurs. Récemment, la mort de Shemseddine, 15 ans, passé à tabac près de son collège de Viry-Châtillon dans l'Essonne et du jeune Thomas, 16 ans, tué à Crépol durant la fête de son village, ont fortement marqué les esprits. Si bien que cette dernière mesure ne fait qu'avancer lentement vers une décision qui devrait être encore plus forte : abaisser la majorité à 16 ans. Il est en effet préférable d'agir avec force dans le cadre de la responsabilisation des jeunes. Une telle mesure simplifierait aussi les services de l'Education que de la justice. Placer les délinquants dans les 50 000 places d'internat disponibles et recourir à un ensemble d'acteurs comme des policiers, des gendarmes, de l'éducatif, la Protection judiciaire de la jeunesse et des militaires pour encadrer des adolescents apparaît disproportionné, coûteux et peu efficaces, ce qui sonne comme un aveu d'impuissance.

GAGNER LA BATAILLE CULTURELLE FACE AUX RADICALISMES

Le monde occidental voit en son sein progresser le phénomène de radicalisation des comportements et des opinions. Sur le terrain politique, cela s'incarne à travers la prédominance d'une ultra-gauche qui n'a pas été combattue efficacement tandis qu'au niveau de la société, cela s'incarne à travers la prégnance de l'islamisme qui menace notre art de vivre, nos services publics, notamment l'école, et notre civilisation.

Il s'agit de l'un des plus grands défis que la France affrontera au XXIème siècle. Or, les dispositifs mis en œuvre montrent une réalité contrastée, de nouvelles mesures doivent être envisagées en articulant trois volets : **une simplification administrative** (1), **une évolution du droit** (2) et enfin **une prévention pour réduire le nombre de jeunes radicalisés** (3).

OPERER UNE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE POUR FAIRE LA GUERRE AUX RADICALISMES

L'essor de la radicalisation des jeunes doit être combattu à la racine : c'est-à-dire en combattant par la puissance administrative les pompes aspirantes de la radicalisation. Aujourd'hui, elles sont doubles :

- Au **niveau politique** : en combattant les associations d'ultra-gauche en priorité, puis dans un second temps celles d'ultra-droite pour viser une diminution structurelle du nombre de militants radicalisés qui embrigadent les jeunes ;
- Au **niveau de l'islamisme** : en combattant les propagateurs de l'islamisme, une doctrine politico-religieuse qui veut détruire notre civilisation française et son caractère européen et occidental.

Proposition 1 : suspendre les subventions publiques aux associations gravitant dans ces cercles si elles entravent l'action publique

La difficulté que présente l'écosystème d'associations en France est que de nombreuses d'entre-elles respectent les libertés publiques mais contribuent à alimenter l'incapacité de la puissance publique à faire respecter le droit et la lutte contre la radicalité. Seulement certaines sont financées par l'argent des Français.

Ainsi, toute association qui entrave l'action publique telle qu'une OQTF, etc. doit se voir retirer une subvention publique.

Proposition 2 : Assortir le « contrat d'engagement républicain » à une systématisation de la dissolution en cas de manquement

Il faut changer de doctrine. Celle-ci ne doit plus être celle du « 1 pour 1 ». Il faut systématiser la dissolution des associations qui ne respectent pas les critères émis par l'Etat en termes de radicalisation. Les chiffres du ministère de l'Intérieur devront être en cohérence avec le volume d'associations et d'acteurs concernés soit les militants d'ultra-gauche et l'islamisme.

Proposition 3 : Lutter contre les ingérences étrangères en rendant obligatoire la déclaration des financements étrangers au-delà d'un certain seuil

S'agissant de l'islamisme, aujourd'hui près de 20% des imams sont français. Le reste des prêcheurs provient de l'étranger principalement de la Turquie et du Maroc ou sont financés par ces pays. Nous devons expulser du territoire national toute personne qui

FAIRE EVOLUER LE DROIT AU REGARD DES ATTENTES DE LA SOCIETE

Proposition 4 : **Créer un délit d'islamisme et d'intelligence avec l'islamisme**

L'islamisme doit être considéré comme un délit puisqu'il s'agit d'une idéologie mortifère qui a appelé aux meurtres. Ainsi, un délit d'islamisme et d'intelligence avec l'islamisme donnera la base aux autorités administratives pour gagner la bataille culturelle face à cette idéologie.

Proposition 5 : **Réformer l'ordonnance de 1945 sur la Justice des mineurs**

Le droit se trouve dépassé par le phénomène de radicalisation des jeunes pour lequel la religion semble s'amoindrir, même s'il n'a pas pour autant disparu. Une nouvelle radicalisation s'est superposée, celle de la radicalisation des comportements violents. La délinquance des mineurs a évolué au point de déstabiliser les pouvoirs publics quant à la réponse à donner. **Dans un tiers des dossiers, les mineurs ont été condamnés à de la prison, la durée moyenne des peines fermes est passée de cinq mois et demi en 2010 à neuf mois en 2020.** La justice des mineurs s'est durcie mais ne dissuade pas.

Proposition 6 : **Sortir des classes les jeunes radicalisés**

Il y a urgence à sortir les jeunes radicalisés des classes. On ne peut pas demander aux jeunes d'étudier à côté d'un jeune qui considère ostensiblement que l'Islam vaincra la France et l'Occident ou qui nie des génocides ou des attentats les plus meurtriers.

Il convient ainsi de créer des classes spécialisées hautement surveillées dans des internats pour gérer ces élèves là par la discipline et par la déradicalisation.

Proposition 6 : Reprendre les territoires perdus de la République

Il y a actuellement 350 établissements sensibles qui verront leur sécurité renforcée, en plus des 150 qui en bénéficiaient déjà. Il y a 1 200 quartiers de la politique de la ville (QPV), les jeunes de ces quartiers s'approprient ces espaces illégalement, soit 100 quartiers. Les adolescents sont deux fois plus impliqués dans les affaires pour coups et blessures, quatre fois plus pour trafic de drogue, et sept fois plus dans les vols avec armes que dans la population générale. Selon une étude de l'Insee, les jeunes de 10 à 24 ans représentent 36 % des auteurs présumés d'infractions, bien qu'ils ne constituent que 21 % de la population de 10 ans et plus. En 2021, il y a 2 % des 10-24 ans qui ont été poursuivis comme auteurs présumés dans une affaire pénale, soit près de 225 000 jeunes et 15 % impliqués dans une affaire de violence volontaire. La même année, En 2021, 215 000 condamnations définitives ont été prononcées à l'encontre de jeunes de 10 à 24 ans.

REINVESTIR LA PREVENTION POUR REDUIRE LE NOMBRE DE CAS DE JEUNES RADICALISES

Proposition 7 : Revoir le programme de prévention des jeunes radicalisés

Pour agir dans le respect et une compréhension mutuelle, un espace inclusif et sûr doit dans lequel les jeunes pourront se rencontrer, échanger et apprendre, doit être créée pour favoriser le dialogue interculturel contribue à tisser des liens entre communautés et promouvoir le vivre-ensemble, véritable base de la cohésion sociale. Pour ce faire, il est possible de définir un ensemble de programmes d'actions autour de plusieurs modules menés par une équipe pluridisciplinaire avec les indicateurs de résultats pour optimiser les enseignements. Nous proposons un de développer un programme d'encadrement pour les jeunes radicalisés, religieusement ou politiquement, axé sur la prévention de la radicalisation violente, la promotion des valeurs républicaines et la déradicalisation. Ce programme est composé de modules avec plusieurs activités et des indicateurs d'objectifs.

Programme de prévention et de lutte contre la radicalisation politique et religieuse des jeunes

Module de prévention et de sensibilisation

Objectif: Sensibiliser les jeunes aux risques de la radicalisation religieuse et politique.

Activités: Présenter les approches de la radicalisation

Analyser les processus de radicalisation et les facteurs individuels, sociaux et politiques qui y contribuent.

Diffuser des outils de sensibilisation et de compréhension interculturelle

Mettre en place des ateliers sur les signes précurseurs de la radicalisation.

Présenter le rôle des institutions, de l'éducation et de la famille contre la radicalisation.

Eduquer aux médias et la résilience individuelle.

Promouvoir la tolérance et la prévention de l'extrémisme.

Organiser des campagnes autour les valeurs républicaines.

Présenter des témoignages de personnes ayant quitté des mouvements radicaux.

Utiliser les jeux de rôle dans l'expression et la réflexion sur les préjugés et les stéréotypes.

Organiser des séances interactives de sensibilisation aux valeurs de la République.

Module sur l'école comme espace de citoyenneté et de vivre-ensemble

Objectif : Comprendre le rôle de l'école pour la citoyenneté et la promotion du vivre-ensemble.

Activités: Historique du rôle de l'école dans la formation des citoyens.

Comprendre le principe de la laïcité dans le contexte scolaire.

Présenter les défis de l'éducation en matière de diversité, de laïcité et de la liberté de religion en France.

Étudier l'impact sur la vie société françaises des différentes conceptions de la religion.

Module de déconstruction et de démystification

Objectif: Déconstruire les idées fausses et les stéréotypes associés à la radicalisation.

Activités: Enseigner les principes de la pensée critique : questionnement, analyse et évaluation.

Analyser avec un sens critique les discours extrémistes.

Débattre des préjugés et des idées reçues.

Développer une approche cognitive pour déconstruire les embrigadements.

Décrypter les manipulations de l'information.

Apprendre à contrer les discours extrémistes sur les réseaux sociaux.

Développer un contre-discours en ligne.

Présentation du dialogue comme levier de compréhension et de paix sociale.

Module d'échanges interculturels

Objectif : Sensibiliser à l'importance du dialogue et de la critique dans une société pluraliste.

Contenu : Définitions et concepts clés : religion, dialogue interreligieux, pensée critique.

Mettre en place des échanges entre les jeunes de différentes communautés pour découvrir cultures, les traditions et les modes de vie.

Organiser des visites de quartiers pour favoriser les rencontres interculturelles (repas partagés et activités artistiques).

Dialogue autour de la religion et de la pensée critique

Permettre aux participants de découvrir et de comprendre différentes traditions religieuses mondiales : christianisme, islam, judaïsme, hindouisme, bouddhisme, etc.

Étude des croyances, des pratiques rituelles et des textes sacrés de chaque tradition.

Exploration des similitudes et des différences entre les différentes religions.

Comprendre les tensions et le nécessaire dialogue interculturel dans la société actuelle.

Imaginer un dialogue interreligieux avec le respect des croyances dans une société laïque.

Module de construction de la paix et de la coexistence

Objectif : Explorer comment le dialogue interreligieux et la pensée critique peuvent contribuer à la construction de la paix et de la coexistence.

Contenu : Encourager les participants à développer une approche critique vis-à-vis de la religion.

Étude de cas (réussites et échecs) dans le dialogue interreligieux à travers le monde.

Réflexion sur le rôle des individus et des communautés dans la promotion de la paix.

Élaboration de projets pour promouvoir la coexistence et le respect mutuel.

Confronter les concepts religieux et les moyens de la pensée critique (rationalité, preuves, vérifiabilité).

Examiner les questions éthiques et morales soulevées des idéologies dans nos sociétés.

Analyser les implications sociales et politiques des croyances religieuses.

Module de renforcement des compétences sociales

Objectif: Développer les compétences sociales et émotionnelles des jeunes.

Activités: Enseigner la communication non violente pour gérer les conflits et les malentendus (écoute active, empathie, respect).

Apprendre à gérer son stress et ses émotions.

Organiser des simulations de conflits et des jeux de rôle pour mettre en pratique les compétences en médiation.

Pratique du dialogue à travers des jeux de rôle et des études de cas.

Organiser des ateliers d'art, de musique, de danse et de théâtre pour encourager l'expression créative et le partage des traditions culturelles.

Créer des projets collaboratifs pour produire des œuvres reflétant la diversité des cultures.

Module d'engagement citoyen

Objectif: Encourager l'engagement civique et la participation dans la société dans des projets d'inclusion et de solidarité interculturelle.

Activités: Projets pour la collectivité (nettoyage, sensibilisation).
Visites d'institutions publiques (mairies, parlements).
Rencontres avec des élus et des acteurs associatifs.
Encourager l'engagement des jeunes (bénévolat, actions de sensibilisation de lutte contre les discriminations).

Module de réhabilitation psychosociale et de réinsertion individualisée

Objectif: Réintégrer les jeunes radicalisés dans la société

Activités: Apporter un soutien psychologique et social.
Impliquer les familles dans le processus
Dispenser des formations professionnelles, des activités artistiques et sportives.
Encourager le dialogue entre différentes communautés religieuses et culturelles pour favoriser la compréhension mutuelle et réduire les tensions.
Rencontrer des aumôniers musulmans et d'autres religieux modérés.
Rencontrer des islamistes radicaux repentis.
Rencontrer des familles de victimes.
Assurer un suivi à long terme avec un référent
Organiser des groupes de soutien par des séances encadrées régulières

Suivi et évaluation du programme

Module d'engagement citoyen

- Nombre de projets communautaires réalisés.
- Impact sur l'inclusion et la solidarité interculturelle.
- Participation des jeunes bénévoles.

Module d'échanges interculturels

- Nombre de participants sensibilisés.
- Compréhension des concepts clés.
- Perception du dialogue interreligieux comme levier de paix.
- Formation des intervenants
- Connaissance approfondie des grandes traditions religieuses.
- Capacité à identifier les similitudes et les différences.
- Appréciation de la diversité religieuse.

Module de renforcement des compétences sociales

- Maîtrise des techniques de communication.
- Capacité à gérer les conflits et les malentendus.
- Pratique du dialogue à travers des jeux de rôle.

Module de déconstruction et de démystification

- Développement d'une **pensée critique**
- Développement d'une approche critique.
- Analyse des concepts politiques et religieux.
- Réflexion sur les implications éthiques et politiques.

Module de prévention et de sensibilisation

- Taux de participation aux activités civiques et citoyennes (voter, participer à des associations locales ou des actions de la collectivité).
- Evaluation des participants à des questionnaires sur les principes et les valeurs de la République française (la laïcité, la démocratie, les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes).
- Evaluation des compétences personnelles et sociales (la résilience, l'empathie, la communication interpersonnelle et la gestion des émotions).

- Nombre de participants identifiant leurs forces, leurs valeurs et leurs objectifs personnels au cours de mentorat et de coaching individuel.

Module de réhabilitation psychosociale et de réinsertion individualisée

- Pourcentage de participants déclarant une baisse d'adhésion aux idéologies radicales.
- Nombre de participants exprimant le désir de rompre avec les groupes radicaux ou violent.
- Nombre de participants ayant rompu avec les groupes radicaux ou violents.
- Évaluation des réussites et des échecs.
- Rôle des individus et des communautés dans la promotion de la paix.
- Taux de participation aux opportunités éducatives, de formation professionnelle et d'emplois offerts par le programme.
- Nombre de participants ayant obtenu un stage, un emploi ou une formation qualifiante pendant ou après le programme.
- Taux de participants en contact avec les services de suivi et soutien post-programme.
- Taux de récurrence dans des activités extrémistes ou violentes parmi les membres du programme.
- Réduction du nombre de signalements de radicalisation.
- Augmentation du sentiment d'appartenance à la société.
- Taux de réinsertion des jeunes déradicalisés.

En outre, cinq axes d'évaluation peuvent être déployés selon les enseignants et les situations.

1. Évaluation formative :

- À la fin de chaque module, les étudiants remplissent un questionnaire d'évaluation formative comprenant des questions ouvertes et fermées sur les concepts, les compétences acquises et les points forts/faibles du module.
- Les enseignants exploitent aussi les interactions en classe avec les étudiants afin d'évaluer la participation, la compréhension des sujets abordés et l'engagement dans les activités.

2. Travaux individuels :

- Les étudiants réalisent des travaux individuels sur des sujets spécifiques abordés dans le module (essais, présentations orales ou analyses de cas).
- Ces travaux démontrent la compréhension des concepts enseignés, la capacité d'analyse critique de questions complexes et l'aptitude à formuler avec cohérence des arguments étayés.

3. Projets de groupe :

- Les étudiants travaillent et collaborent en groupe sur des projets liés aux thèmes abordés.
- Les projets de groupe sont des présentations, des discussions débat ou des productions créatives visant à approfondir la compréhension des sujets et la promotion du dialogue entre les étudiants.

4. Participation en classe :

- L'implication des étudiants dans les discussions en classe, les débats, les activités interactives et les exercices pratiques est évaluée tout au long du programme.
- Les enseignants tiennent compte de la qualité des interventions, leur capacité à écouter et à respecter les points de vue divergents, ainsi que de leur capacité à contribuer de manière constructive aux activités de groupe.

5. Évaluation finale :

- À la fin du programme, les étudiants ont une évaluation finale comprenant un examen écrit portant sur l'ensemble des modules ainsi qu'une évaluation des compétences acquises.
- Cette évaluation finale mesure la compréhension globale des étudiants des thèmes abordés, leur capacité à analyser de manière critique les problématiques complexes et leur aptitude à communiquer de manière claire et argumentée leurs idées et opinions.
- L'utilisation de différentes méthodes d'évaluation tout au long du programme offre une évaluation complète et équilibrée des connaissances, des compétences et des attitudes des étudiants par rapport aux objectifs du programme sur l'école, la société, la religion et la lutte contre la radicalisation.

CONCLUSION

Le monde occidental voit en son sein progresser le phénomène de radicalisation des comportements et des opinions. Sur le terrain politique, cela s'incarne à travers la prédominance d'une ultra-gauche qui n'a pas été combattue efficacement tandis qu'au niveau de la société, cela s'incarne à travers la prégnance de l'islamisme qui menace notre art de vivre, nos services publics, notamment l'école, et notre civilisation.

Il s'agit de l'un des plus grands défis que la France affrontera au XXIème siècle. Or, les dispositifs mis en œuvre montrent une réalité contrastée, de nouvelles mesures doivent être envisagées en articulant trois volets : **une simplification administrative** (1), **une évolution du droit** (2) et enfin **une prévention pour réduire le nombre de jeunes radicalisés** (3).

Par **Jacques Henri Gentil**, Expert des questions éducatives pour Le Millénaire

Crédit photo : [Justice statue lady justice greek mythology](#), via [Pxhere](#), sous licence [CC0 1.0 DEED Domaine public](#).



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clement PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Matthieu HOCQUE

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*